

AU CONSEIL DE JUIN

À la séance ordinaire du 9 juin 2020, le conseil a résolu :



Administration :

- Les citoyens auront une période de 15 jours suivant la publication du rapport du maire sur le site de la municipalité pour s'exprimer.
- D'approuver la liste des dépenses telle que déposée pour le mois de mai 2020. La directrice générale est autorisée à procéder au paiement des dépenses y figurant pour un total de 105 878.09\$.
- D'autoriser à payer une facture au montant de 800.23\$ à Maralix pour la configuration des 4 postes de travail.

Transport routier et hygiène du milieu :

- De demander au M.T.Q une compensation financière de 8 200\$ afin de dé-dommager la Municipalité de Rivière-à-Pierre des frais excédentaires qu'elle a encourus suite à la restriction à 1 voie du Pont Delisle et à la diminution de sa capacité portante pour la saison hivernale 2019-2020.
- De lancer un appel d'offres publiques pour le remplacement de 2 ponceaux sur l'avenue du Centenaire et la rue du Lac-Vert.
- D'aller en appel d'offres sur invitation auprès des firmes suivantes : Englobe, Tetrattech, WSP et Stantec pour l'engagement de professionnels (arpentage, plans et devis et surveillance des travaux) pour la réfection des tronçons du réseau de distribution d'eau potable sur la rue des Loisirs.
- De mandater Les Valves et Pompes René Lévesque pour installer un clapet anti-retour au coût de 1011.78\$ taxes incluses au puits P2/P3.
- De mandater Transport Alain Carrier Inc. pour des travaux de fossés à effectuer sur la rue Principale.
- De mandater Transport Alain Carrier Inc. pour réparer le ponceau sur la rue du Lac-Vert.
- D'accorder à la firme Englobe, représenté par Mme Laurie-Anne Grégoire, le mandat pour la surveillance de chantier ainsi que le contrôle de la qualité lors des travaux de la réhabilitation de la chaussée-chemin de la Marmite (rue Principale). Les honoraires sont de 13 000\$, taxes en sus, tel que décrit sur leur offre de services en date du 23 avril 2020. |
- De mandater Les Entreprises Trema Inc. pour le balayage des rues pour les années 2020 et 2021, aux taux horaires de 90\$ pour le camion-citerne, 139\$ pour le balai mécanique et 129\$ pour le balai aspirateur pour un montant d'environ 6000\$ par année. Il est à noter que pour les 2 années, le balayage des rues devra être réalisé avant la date butoir du 1^{er} juin.

Urbanisme et développement :

- D'autoriser Mme Lyne Morneau, inspectrice, de participer à un webinaire sur la stabilisation des rives les 11 et 19 juin 2020. Le coût de la formation est de 350.50\$.
- QUE la municipalité de Rivière-à-Pierre dépose le projet intitulé « Yourte d'accueil et de prolongement des sentiers Chutes de la Marmite » dans le cadre du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC de Portneuf et demande une contribution financière non remboursable de 30 000\$;
- De mandater à Mme Élisabeth Genois, arpenteur-géomètre, pour la rénovation de la carte urbaine. Les coûts reliés à ces travaux sont estimés à 1 100\$, taxes en sus, pour les relevés terrains (Élisabeth Genois arpenteure-géomètre) et à 150\$ pour la cartographie (MRC).